

**BAFA 17 /17 ans et 11 mois
« Stage de base ou théorique »**

Comme chaque année, le Comité d'Entreprise propose aux jeunes désireux de passer ce brevet, de faire eux-mêmes le choix de l'organisme, du lieu et des dates qui leur conviennent.

Après avoir effectué les diverses démarches et inscription, nous participerons sur présentation d'un justificatif détaillé sur lequel devront être notifiés :

- ⊗ *le coût de la formation,*
- ⊗ *le coût du transport,*
- ⊗ *le coût de l'hébergement.*

pour un montant de **230 €**, versés directement à l'organisme qu'ils auront choisi.

LE CE NE PEUT PRENDRE EN CHARGE LES FRAIS DE FORMATION.

**LA PARTICIPATION CONCERNE UNIQUEMENT LES FRAIS DE
TRANSPORT**

ET D'HEBERGEMENT.

**Cette aide ne sera versée qu'une seule fois pour le stage de base ou
théorique.**

**Nous restons à votre entière disposition pour tous les renseignements et
adresses utiles, si nécessaire.**